

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 30/04/2013	Dossier complet le 30/04/2013	N° d'enregistrement 2013-0535
--	---	---

1. Intitulé du projet

Aménagement de 19 lots libres à HERIN, rue Emile Zola

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique n°6d	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
	Création d'une voirie d'environ 260ml sur un terrain de 13385m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet comprend l'aménagement de 19 lots libres. Il implique la création d'une voirie nouvelle d'environ 260ml et la création de 1360m² d'espace vert public.

4.2 Objectifs du projet

Nous sommes propriétaire d'un terrain de 1,3 hectares sur le lieu dit Les Blancs Rieux. L'objectif du projet est de créer un nouveau quartier résidentiel de qualité et de créer une liaison entre la rue Emile Zola et les résidences Freddy Vanesse, Gustave Ansart et d'Arras ainsi que la cité Les Blancs Rieux. Le quartier sera à dominante de maison individuelle. Le patrimoine locatif étant déjà fortement présent sur la commune, l'objectif est également de répondre à l'attente des clients souhaitant devenir propriétaire.

La maîtrise d'ouvrage des 19 lots libres sera assurée par la société Sia Habitat.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La première phase de travaux, d'une durée de 5 mois, consistera à la viabilisation des parcelles notamment la mise en place du réseau d'assainissement EU/EV et eaux pluviales avec un rejet sur le réseau existant Rue Emile Zola et des réseaux secs (ERDF, GRDF, France Telecom, Eau potable). Cette phase sera achevée par la réalisation des structures des voiries.

Une fois cette phase réalisée, les acquéreurs pourront démarrer leur construction. Les travaux de finition seront différés d'environ 18 mois (fonction de l'avancement des constructions).

Une fois les constructions achevées, les travaux de finition pourront démarrer pour une durée de 3 mois notamment les revêtements de finition des voiries, trottoirs, aménagement des espaces paysagers et plantation des noues

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entretien des ouvrages durant la phase de construction des logements sera assuré par l'aménageur.

Une association syndicale sera créée pour assurer l'entretien des ouvrages entre la fin de la réalisation des travaux et la rétrocession à la ville.

Une fois la rétrocession effective, la ville assurera l'entretien et la maintenance de la voirie, des réseaux et des espaces verts

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un permis d'aménager que nous souhaitons déposer fin avril/début mai.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface du terrain	13 385 m ²
SHON disponible et répartie par lot	5 354 m ²
Linéaire de voirie créé	260 ml
Espaces verts créés	1 360 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue Emile Zola
Rue de Reims
59195 HERIN

Coordonnées géographiques¹ Long. 50°20'49".67 Lat. 3°27'14.51"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 50°20'49"30 Lat. 3°27'10"28

Point d'arrivée : Long. 50°20'51"04 Lat. 3°27'20"30

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

12 septembre 2008

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Une partie du terrain n'est pas utilisée.

L'autre partie est actuellement utilisée par un agriculteur pour le stockage de son matériel.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU de HERIN
- Schéma Directeur de l'arrondissement de Valenciennes approuvé le 13 décembre 2002

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional Scarpe-Escaut
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

dans un site inscrit ou classé ?

PPRN Inondation - Prescrit - 13/02/2001

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

Fr3100507 « Forêts de Raismes-Saint Amand-Wallers et Marchiennes et plaine alluviale de la Scarpe ». Environ 5km.

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport des matériaux classiques pour la construction de voirie et d'habitation. Non
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain sera fortement remanié. Des mouvements de terre importants sont à prévoir.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nous utiliserons la totalité de ce terrain en friche de 13 385 m ² . Le projet prévoit la création de 1362 m ² d'espace vert public.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Inondation - Prescrit - 13/02/2001 Zone de sismicité modérée (zone 3)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit uniquement pendant le chantier
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Eclairage public de la voirie

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?

Si oui, dans quel milieu ?

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Déchets de chantier dont le traitement sera soumis à la réglementation en vigueur.

Déchets domestiques liés à l'habitation durant la phase exploitation.

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

La DREAL sera consultée dans le cadre du permis d'aménager.

**Patrimoine /
Cadre de
vie /
Population**

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

Le projet va créer une jonction entre la rue Emile Zola et la rue de Reims qui manque actuellement.

Une attention particulière est apportée sur la jonction avec la rue Emile Zola pour éviter tout accident.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que notre projet devrait être dispensé car il est destiné à recevoir de l'habitat. Les risques de pollution sont relativement faible.

Les eaux usées ainsi que les eaux pluviales seront collectées puis rejetées dans le réseau d'assainissement géré par NOREADE. Le projet sera soumis à la validation de NOREADE.

Nous avons fait réaliser par SEF une étude de sol G12 afin de permettre à notre maîtrise d'œuvre (AX'R Ingénierie) de prendre toutes les dispositions nécessaires en fonction des caractéristiques du sol.

Une attention particulière sera apportée en phase chantier pour réduire le plus possible les déchets et les nuisances.

Le projet permettra d'améliorer la circulation dans le quartier.

Le projet a été travaillé en étroite collaboration avec la mairie d'Hérin.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Douai

le, 10/04/2013

Signature


SIA habitat
 GROUPE SIA

SA HLM - 67 avenue des Potiers
 59506 DOUAI CEDEX
 045 550 258 RCS Douai B
 Siret 045 550 258 00029 - APE 6820 A

HERIN, rue Emile Zola

Plan de situation



Annexe 2

HERIN, rue Emile Zola, 19 lots libres

Repérage photos



Photo n°1



Photo n°2



Photo n°3



Photo n°4



Photo n°5



Plan des abords du projet



Annexe 5